



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 16 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

10 nouveaux projets pour accompagner les startups à fort contenu technologique (*startups deeptech*)



Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, et Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, distinguent 10 projets lauréats du 2^e appel à projets SATT-Incubateurs-accélérateurs (SIA) du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La réussite des startups à fort contenu technologique, issues d'inventions de la recherche académique, nécessite un accompagnement spécifique, sur-mesure et qualitatif. Pour améliorer la capacité des écosystèmes d'innovation à satisfaire cette demande, l'action SATT-Incubateurs-Accélérateurs (SIA) du Programme d'investissements d'avenir (PIA) vise deux objectifs principaux :

- Proposer des modalités adaptées de sensibilisation, d'identification, de formation, de mentorat et tout autre prestation auprès des jeunes entrepreneurs ;
- Favoriser, si nécessaire, les rapprochements entre les acteurs complémentaires tels que les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT), les incubateurs et les accélérateurs, pour renforcer la qualité de l'offre globale.

En décembre 2019, un premier appel à projets Programme d'investissements d'avenir avait permis à l'Etat d'apporter son soutien à [9 premiers lauréats \(à redécouvrir ici\)](#).

Un deuxième appel à projets pour consolider les programmes d'accompagnement dédiés aux *startups deeptech*

Afin de faire émerger d'autres initiatives, soit sur des territoires non encore pourvus, soit sur des thématiques non entièrement couvertes, tout en maintenant un fort niveau d'exigence, le Gouvernement avait choisi de lancer un nouvel appel à projets SIA en juin dernier.

10 nouveaux projets ont ainsi été sélectionnés, pour un montant d'aide maximal de 9,6 M€, financés par le PIA. Dans une logique d'amorçage de programmes d'accompagnement novateurs, le soutien public apporté par le PIA porte sur les deux premières années des projets pour des montants pouvant atteindre, sous forme de subventions, 50 % du coût total.

Parmi les projets sélectionnés, 6 sont généralistes, c'est-à-dire multithématiques, et 4 couvrent un secteur spécifique (2 pour la santé, 1 pour le numérique et 1 pour l'aéronautique et le spatial). **Les 10 nouveaux projets lauréats prévoient de déployer au total 66 actions dans les domaines suivants :** la sensibilisation et les formations à l'entrepreneuriat *deeptech*, la constitution d'équipes de management, l'accompagnement à la structuration de projets, l'instauration de partenariats avec des entreprises et l'accélération vers le marché.

Ces lauréats comme ceux de la première vague contribuent pleinement au développement de startups, en complément d'autres dispositifs publics qui concourent à la réussite du plan Deep Tech de la France, en particulier à travers les SATT, le fonds d'amorçage *French Tech Seed* et les Concours d'innovation (i-PhD, i-Lab et i-Nov) dont la mise en œuvre opérationnelle a été confiée à Bpifrance.

Liste des projets lauréats (ordre alphabétique)

Projet	Coordinateur	Thématique Deeptech	Couverture géographique
Blast (Boost and Leverage AeroSpace and defence Technologies)	Starburst accelerator	Aéronautique et espace	Paris-Saclay
Clermont Auvergne Deep Tech	Clermont Auvergne Innovation	Généraliste	Régional
Deep Tech Alliance Paris Saclay	Incuballiance	Généraliste	Paris-Saclay
Deep Tech Global	Hello Tomorrow	Généraliste	National
ISS 2020-2023	INRIA (startup studio)	Numérique	National
Medtech Generator & Accelerator	Institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM)	Santé	National
Paris Biotech Santé	Incubateur Paris Biotech Santé	Santé	National
Plan Deeptech Pays de la Loire	Atlanpole	Généraliste	Régional
PSL Tech Acceleration	Paris Sciences et Lettres	Généraliste	Paris
SIA Bretagne	Technopoles Bretagne	Généraliste	Régional

Contacts Presse :

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

presse-mesri@recherche.gouv.fr | 01 55 55 99 12 | 01 55 55 86 90

Ministère chargé de l'Industrie :

presse@industrie.gouv.fr | 01 53 18 44 38

Secrétariat d'État chargé de la Transition numérique et des communications électroniques :

presse@numerique.gouv.fr | 01 53 18 43 10

Secrétariat général pour l'investissement :

presse.sgpi@pm.gouv.fr | 01 42 75 64 43

Bpifrance : sia@bpifrance.fr | 01 53 80 83 25

À propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 @SGPI_avenir

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -

 @Bpifrance - @BpifrancePresse